

DU « TERRORISME » COMME VIOLENCE TOTALE ?

Isabelle Sommier

ERES | « *Revue internationale des sciences sociales* »

2002/4 n° 174 | pages 525 à 533

ISSN 0304-3037

ISBN 9782749200453

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2002-4-page-525.htm>

!Pour citer cet article :

Isabelle Sommier, « Du « terrorisme » comme violence totale ? », *Revue internationale des sciences sociales* 2002/4 (n° 174), p. 525-533.
DOI 10.3917/riss.174.0525

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Du « terrorisme » comme violence totale ?

Isabelle Sommier

Le terrorisme évoque spontanément l'outrance, la radicalité et la disproportion entre la fin et les moyens mis en œuvre pour l'atteindre. Ainsi, par exemple, de la première définition de droit international adoptée en 1937 par la Société Des Nations, pour laquelle il s'agit de « faits criminels dirigés contre un État et dont les fins ou la nature consistent à provoquer la terreur à l'encontre de personnes déterminées, de groupes de personnes ou du public ». À ce titre, il peut apparaître comme

la « version » civile des violences extrêmes déployées le plus souvent par des États. L'équation est d'ailleurs faite spontanément, et implicitement, par le plus grand nombre – qu'il s'agisse de l'opinion publique via les médias, des pouvoirs publics comme de la majorité des spécialistes de la question. Elle a été explicite aux lendemains des attentats du 11 septembre 2001 qui, pour des juristes tels que le juge au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie Antonio Cassese ou l'ancien garde des Sceaux et ancien président du Conseil constitutionnel Robert Badinter (et d'autres encore), relèvent du crime contre l'humanité en ce qu'il s'agit de meurtres voire de persécutions « commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique lancée contre une population civile et en connaissance de cette attaque » (article 7.1 du statut de la Cour pénale internationale).

Jusque là, cette équation ne reposait pas sur une quelconque équivalence du nombre de victimes, mais sur trois caractéristiques du terrorisme :

1. L'instrumentalisation de la mort sous-jacente à la déshumanisation des victimes ;
2. Le projet d'anéantissement des volontés que la stratégie de terrorisation porte, suivant le point de vue classique avancé par Friedrich Hacker lorsqu'il considère que « la terreur est l'emploi, par les puissants, de l'instrument de domination qu'est l'intimidation ; le terrorisme est l'imitation et l'utilisation des méthodes de terreur par ceux qui ne sont pas

– tout du moins pas encore – au pouvoir » (Hacker, 1972) ;

3. Sur un registre autre mais toutefois nécessaire d'évoquer, la condamnation morale et l'effroi que le terrorisme suscite pour le plus grand nombre, à l'instar des violences extrêmes d'origine étatique.

Cependant, si l'on garde à l'esprit les « seuils », d'ordre qualitatif (l'exercice d'actes de cruauté) ou quantitatif (les destructions en masse de populations civiles), souvent

évoqués pour caractériser une violence extrême, le terrorisme se dérobe *a priori* entièrement à l'analogie. Il s'agit en effet d'une violence froide, exercée sans passion, qui ne s'accompagne jamais, ou très rarement, d'atrocités ou de cruautés, notamment en raison de la distance physique qui sépare l'auteur de sa victime. C'est aussi une violence relativement économe en vies humaines (même si c'est terrible de dire cela) qui, le plus souvent, ne saurait être rangée parmi les massacres de masse, du moins jusqu'aux attentats du 11 septembre qui, de ce point de vue, marquent une véritable rupture. Bien que le plus grand flou

Isabelle Sommier est maître de conférences en science politique à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et chercheur au Centre de Recherches Politiques de la Sorbonne. Elle mène des recherches en sociologie politique sur la violence et l'action collective. Elle a publié *La violence politique et son deuil. L'après 68 en France et en Italie* (1998), *Les mafias* (1998), *Le terrorisme* (2000) et *Les nouveaux mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation* (2001).

E-mail : sommier@univ-paris1.fr

entoure et la définition et la quantification du phénomène, on estime généralement que le terrorisme aurait fait environ 3 000 victimes de 1968 à 1984, soit en moyenne 200 victimes par an. Une douzaine d'attentats aurait fait plus de 100 victimes depuis les années 1970¹. En dépit de ces réserves immédiates, il me semble pourtant qu'une forme nouvelle d'exercice de la violence, que je qualifierai de violence totale, relève bien de la catégorie des violences extrêmes.

Le concept de « violence totale » découle de deux projets intellectuels complémentaires. D'abord, d'une critique d'ordre scientifique portée à l'encontre de l'emploi du terme « terrorisme », trop chargé émotionnellement et politiquement, et dont la pléthore de définitions – quelque 109 définitions en concurrence dans les années 1980 – ne fait qu'ajouter à la confusion (Sommier, 2000). Mais, au-delà de la volonté de resserrer fortement ce que ce terme est censé désigner, il s'agissait aussi de cerner ce qui pouvait être, au cours du XX^e siècle, une forme inédite de violence « contre » l'État, une forme distincte par exemple, dans sa logique même, de l'assassinat politique qui est pourtant souvent le point de départ de la majorité des définitions du terrorisme. Il m'a semblé que la nouveauté résidait dans la légitimation et la pratique du meurtre arbitraire, d'où cette définition préalable de la violence totale comme une stratégie délibérée de violence aveugle, frappant la population civile suivant le principe de disjonction entre les victimes directes de l'attentat (des « non-combatants », des « innocents ») et la cible politique visée (le pouvoir étatique généralement). La catégorie renvoie par conséquent aux attentats dits indiscriminés, le plus souvent très meurtriers car réalisés dans un lieu public dans l'objectif de faire le maximum de victimes possible : explosions d'avion en vol (attentat de Lockerbie en décembre 1988 qui tua 260 passagers, explosion d'un DC 10 d'UTA en septembre 1989 qui fit 170 victimes, etc.) ; déflagrations dans les transports publics (84 morts dans l'attentat d'extrême droite à la gare de Bologne en 1980, série d'attentats à Paris en 1986 et 1995) ; voitures piégées dans les rues de Belfast, de Madrid ou au Liban.

Il est évident que le choix même de l'adjectif « total », du moins en langue française, inscrit d'emblée le phénomène violent en question dans la catégorie des violences extrêmes. L'un de mes objectifs était d'ailleurs de trouver un terme ayant un effet de miroir équivalent à celui de « terro-

risme », lequel renvoie historiquement et dans sa généalogie à la terreur étatique puisqu'il désignait, à son émergence en 1798, un régime ou système de terreur tel qu'il avait prévalu sous la Révolution française de septembre 1793 à la chute de Robespierre le 27 juillet 1794. Et ce pour deux raisons principales. D'une part, parce qu'il m'apparaît nécessaire de toujours penser dialectiquement les faits de violence quelles qu'en soient les origines. L'adjectif « total » renvoie, en langue française, à la domination totalitaire, avec laquelle la violence déployée par certains groupes contestataires partage bien des caractéristiques communes, en particulier le projet de terreur et l'activisme idéologique. Il fait aussi écho à la guerre totale, à outrance, préconisée par le général allemand Erich von Ludendorff dans l'entre-deux-guerres. D'autre part, parce qu'il me semble que les processus conduisant aux unes – les violences extrêmes d'origine étatique – ont conduit aussi à l'autre – la violence totale. J'en distinguerai trois qui, si leur impact est inégal, doivent néanmoins être pensés ensemble.

D'abord un processus historique d'idéologisation et de mythification de l'acte guerrier qui a rendu possible le débridement considérable de la violence d'État au cours du XX^e siècle et son pendant, côté société civile, du meurtre arbitraire. On ne peut ensuite jamais occulter, dans l'analyse de la violence, le facteur proprement technologique, c'est-à-dire les moyens nouveaux en matière militaire comme en matière de communication qui décuplent et les capacités humaines de destruction et les effets de terreur que celle-ci suscite. Il y a enfin une dimension sur laquelle je m'arrêterai plus longuement et que je qualifierai d'anthropologique qui, dans le rapport du bourreau à la victime, inscrit la violence totale dans la catégorie des violences extrêmes au terme d'une relation *a priori* paradoxale entre l'instrumentalisation terrifiante des victimes et l'exaltation presque mystique de leur sacrifice.

La genèse du phénomène : le débridement des violences

Dans mon ouvrage (Sommier 2000), j'ai posé l'hypothèse, fortement influencée par Michael Walzer (Walzer, 1992), que le meurtre arbitraire était une réplique (au sens de copie et non pas de riposte) du déchaînement de la violence étatique que l'on peut observer aussi bien



Fresque paramilitaire unioniste à Belfast en Irlande du Nord en 1996. Brian Little/EPA-PA.

sur les champs de bataille que dans les violences extrêmes du ^{xx}^e siècle. Cette réplique est double, en tant que stratégie délibérée et systématique, et en tant que transgression de toute limite et de tout seuil puisqu'il s'agit d'une opération proche de l'acte de guerre mais ce en temps de paix qui, non seulement ne fait pas la distinction entre combattants et population mais choisit au contraire de frapper cette dernière en violation de toutes coutumes et conventions de guerre.

Si cette forme nouvelle de violence trouve concrètement ses prémices dans le dernier quart du ^{xix}^e siècle, elle se systématise et se développe tout au long du ^{xx}^e siècle. Un ^{xx}^e siècle marqué par des violences institutionnelles extrêmes dirigées contre les populations, tant dans l'ordre externe, avec les mutations affectant la conduite de la guerre qui se « barbarise », que dans l'ordre interne avec les expériences totalitaires. La population civile en est, toujours, la première victime. Elle représente par exemple 90 % des victimes de guerre depuis 1945 (Holsti, 1996, p. 97), tandis que Rudolf Rummel estime à 169 millions le nombre de victimes de leur propre gouvernement contre 34 millions de victimes de guerres inter-étatiques entre 1945 et 1995 (Rummel, 1994, p. 15). « Désinstitutionnalisation » de la violence d'État et « déformalisation » des conflits opérée par la violence totale ont participé conjointement au développement considérable d'une criminalité de masse. Aussi les formes conventionnelles et non conventionnelles de guerre tendent-elles à se rapprocher de sorte qu'il est faux désormais de caractériser le terrorisme par opposition à la guerre étatique en disant qu'il ignore les lois et conventions de la guerre, s'attaque aux civils, est toujours indiscriminé et arbitraire. Car ces caractéristiques, somme toute, peuvent aujourd'hui aussi s'appliquer à bien des violences d'État.

Les historiens sont mieux à même que moi d'expliquer ce triste privilège de notre siècle. Tzvetan Todorov émet l'hypothèse suivant laquelle ce qui a rendu possible « l'extrême » qu'est pour lui l'expérience concentrationnaire du ^{xx}^e siècle provient du transfert de la pensée et de l'action instrumentale dans le domaine des relations humaines (Todorov, 1991, p. 320). Si des actes de cruauté et/ou de meurtres de prime abord « gratuits » sont attestés au moins depuis l'Antiquité, cela n'interdit pas de penser que le sens de ce type de violence a connu une mutation à partir du ^{xviii}^e et plus encore au fur et à mesure que l'exercice de la violence se massifiait et

s'idéologisait tout au long du ^{xix}^e siècle jusqu'à se concrétiser dans les multiples massacres du siècle suivant.

Il me semble que dans les cas de violences extrêmes d'origine étatique comme civile, leur exercice se nourrit d'une idéologie qui leur confère une dimension quasi mystique. Il convient peut-être d'inscrire une telle conception, nouvelle, dans les réflexions qui entourent la Révolution française, autour du « sublime » et du terrible qui, par exemple à travers l'œuvre de Burke, témoigneraient d'un changement de sensibilité à l'égard de la violence, esthétisée et désormais chargée de sentiments de réalisation de soi rendant possible l'éclatement de toute limite et de toute borne à son expression. On en trouve une illustration, sur un autre registre, dans les écrits de Sade. La violence devient alors un instrument de communion avec le principe d'ordre supérieur au nom duquel elle est justifiée. Principe supérieur, effectivement transcendant le monde vulgaire, ainsi que l'avance Bernd Weisbrod, avec toutes les conséquences que cela implique : une conception rédemptrice de la violence qui autorise une certaine forme de nihilisme, l'exaltation du sacrifice des auteurs qui se vivent comme des élus, l'insensibilité voire le dédain à l'égard des victimes. Autant d'accents que l'on retrouve chez certains anarchistes de la fin du ^{xix}^e qui, les premiers, réalisèrent individuellement des attentats aveugles. Par exemple chez le révolutionnaire russe Sergueï Netchaïev : « Nous sommes guidés par la haine de tous ceux qui ne sont pas le peuple... Nous avons un projet entièrement négatif, que personne ne peut changer : la destruction complète. » Se qualifiant lui-même d'« apôtre de la destruction », il fut un temps admiré par Mikhaïl Bakounine qui écrivait : « Ils sont magnifiques, ces jeunes fanatiques, croyants sans Dieu, héros sans rhétorique !² »

Ces caractéristiques particulières expliquent que l'archétype de la violence totale soit celle déployée par les groupes religieux radicaux (islamisme radical, milices chrétiennes américaines, secte Aum...) qui, si l'on suit Bruce Hoffman, s'opposeraient à plusieurs titres aux violents séculiers : leur violence serait « un acte sacramentel ou un devoir divin » qui serait une fin alors que celle des séculiers serait un moyen ; les victimes seraient potentiellement en nombre illimité et particulièrement dépréciées ce qui autorise, aux yeux de leurs auteurs, la logique du massacre. Il est certain que ce sont ces groupes qui,

jusqu'alors, ont envisagé voire réalisé les actions les plus destructrices (gaz sarin, projet d'empoisonnement de l'eau au cyanure en 1984 par les suprématistes américains)... Ce qui explique que ces groupes religieux soient responsables, entre 1982 et 1989, de 8 % des attentats, mais de 30 % des victimes (Hoffman, 1997).

C'est certainement la foi religieuse qui a historiquement et le plus régulièrement conduit à la « terreur sacrée » faisant voler en éclats tous les verrous d'ordre moral, mais on ne peut que constater que chaque entreprise de terrorisation, menée y compris au nom de causes séculières, tend à reproduire le bréviaire du radicalisme religieux. Il est d'ailleurs troublant de constater l'importance des termes, revendiqués aussi bien par les fondamentalistes que par les séculiers – comme on l'a vu à propos de Netchaïev –, dont l'origine étymologique renvoie à l'univers religieux : fanatique (de *fanum*, « temple sacré »), *kamikaze* (« souffle divin »), exaltation du sacrifice.

La dimension sacrificielle croissante de la violence, encourageant le martyrologe et les attentats-suicides, s'explique aussi par la déconnexion grandissante des conflits par rapport à tout objectif militaire ou réaliste. Souvent l'enjeu peut n'être que la reconnaissance du groupe contestataire par l'État et/ou l'expression d'un rejet catégorique du système politique ou de la société moderne, comme ce fut le cas des actions du 11 septembre 2001. Ces conflits irréalistes (Coser, 1982, p. 33) excluent *de facto* toute négociation ou compromis entre ennemis, mais aussi toute limitation et « sortie de guerre » autre que par la destruction de l'une des parties.

Les moyens mis en œuvre : la technologisation de la terreur

Que la violence totale soit sans limites tient aussi des technologies aujourd'hui disponibles. La peur que suscite ce type d'actions n'est pas sans lien avec les procédés utilisés qui, s'ils ne sont pas l'apanage des groupes en question, réussissent à agiter deux angoisses contradictoires mais complémentaires tiraillant nos sociétés. D'un côté, l'angoisse « futuriste » agitée par l'image de la toute-puissance technologique, *high tech*, de bourreaux invisibles au service de la destruction de masse. Une destruction de masse que rend désormais possible l'usage d'armes bactéri-

ologiques ou chimiques comme par exemple le gaz sarin répandu dans le métro de Tokyo par la secte Aum en mars 1995, qui fit une dizaine de victimes et 5 000 personnes intoxiquées. De l'autre, l'angoisse « archaïque » ravivée par des attentats qui, à l'inverse, surprennent par la facilité artisanale de leur confection, comme les simples engrais utilisés lors de l'attentat d'Oklahoma City (avril 1995, 168 victimes). La menace devient alors permanente, omniprésente puisque le bourreau pourrait aussi bien être un savant fou que son propre voisin de palier.

Si j'insiste plus sur l'imaginaire que suscitent les armes que sur leur dimension strictement matérielle, c'est parce que l'emprise sur les esprits est l'objectif essentiel poursuivi par la violence totale. Rappelons que c'est le découplage entre victimes et cible – et le moyen de l'opérer : par les médias – qui permet de distinguer la logique d'action de certains groupes armés de celle de leurs prédécesseurs qui, tout en recourant à des actes similaires, n'étaient pas – et ne pouvaient être – mus par cette stratégie. On retrouve là le rôle du tiers évoqué par Jacques Sémelin, mais ce tiers joue ici un rôle diamétralement opposé puisque c'est lui, en quelque sorte, qui participe aux conditions de possibilité du déchaînement de la violence.

En semant la terreur dans la population civile, l'organisation clandestine peut être mue par deux stratégies différentes. Premier cas de figure : elle espère par là faire fléchir la politique intérieure (en vue de la libération de ses militants incarcérés ou pour empêcher l'adoption d'une loi comme l'action de la secte Aum) ou extérieure du gouvernement visé dans un sens qui lui est favorable directement ou indirectement s'il s'agit d'une organisation-écran agissant de façon souterraine pour le compte d'un État dit « parrain » ou « sponsor ». Ce modèle de relation entre certains États et des groupes terroristes rend compte par exemple des attentats commis à Paris en 1986, dont furent soupçonnés le Hezbollah et derrière lui l'Iran, ou de l'attentat de Lockerbie en 1988 pour lequel la Libye fut mise en cause³. Dans le second cas, les attentats aveugles n'ont pas d'objectifs précis à court terme mais cherchent à déstabiliser un pouvoir ou un régime politique en minant le contrat qui lie les gouvernés aux gouvernants pris en défaut de protection et de sécurité, par exemple pour acclimater dans l'opinion publique l'idée de la légitimité d'un éventuel coup d'État qui viendrait mettre un terme au

désordre (ainsi de la « stratégie de la tension » poursuivie au cours des années 1970 en Italie par des groupes d'extrême droite d'inspiration néofasciste⁴) ou à des fins de propagande par la terreur : les actions doivent alors montrer la fragilité de l'ennemi, le démoraliser et inciter les autres à rejoindre le groupe armé.

La stratégie de terreur poursuivie par des groupes clandestins est d'autant plus efficace qu'elle se déploie dans des sociétés où l'opinion publique joue un rôle central dans les relations entre gouvernés et gouvernants et, par conséquent, les médias aussi. Ainsi s'explique la vulnérabilité particulière des démocraties. De ce point de vue, il y a au mieux anachronisme, au pire incompréhension profonde d'une telle logique d'action quand on présente la secte chiite des Assassins, qui signa de nombreux meurtres d'Ottomans et de croisés au XII^e siècle, comme l'ancêtre des « terroristes » modernes...

Loin d'être cachée, exercée en huis-clos, la violence totale déployée par des groupes armés doit non seulement être vue par le plus de spectateurs, mais encore « montée », « mise en scène » pour en accentuer la dramaturgie. L'acte violent y est inséparable de sa représentation, jusqu'à conduire à une esthétique de la violence totale dès lors qu'elle vise, ainsi que le notait déjà Raymond Aron, à produire des effets psychologiques de terreur « hors de proportion avec ses résultats purement physiques » (Aron, 1962, p. 176). Cette logique a là encore été poussée jusqu'à son paroxysme avec les attentats du 11 septembre par lesquels le réel a dépassé le virtuel ou la fiction. Cette recherche des effets explique le caractère spectaculaire voire théâtral de l'opération, avec ses aspects *a priori* insensés, déraisonnables. Nous avons en effet, avec les attentats du 11 septembre 2001, l'aboutissement ultime (et absurde, s'il n'y avait les victimes) de cette logique avec des actions dont le sens est entièrement contenu dans leur mise en scène minutieuse, faute de toute revendication et objectif politique réaliste pour les sous-tendre. Poussée à son terme, l'esthétisation de la violence tend en effet à prendre le pas sur sa dimension politique. On peut le constater à la raréfaction des communiqués de revendication et à l'interrogation croissante des observateurs sur les buts politiques recherchés à court et moyen termes à travers certaines actions très spectaculaires mais dont l'horizon politique laisse dubitatif. Le constat renvoie à la dimension nihiliste et aux accents apocalyptiques empruntés

par certains groupes clandestins, en particulier depuis la fin du monde bipolaire.

La relation bourreau-victime

Si l'attentat aveugle est le mode opératoire le plus caractéristique de la violence totale, c'est parce qu'il procède de deux logiques tout à fait spécifiques. L'une est d'ordre psychologique : l'attentat aveugle est le plus à même de créer un climat de terreur puisqu'il frappe n'importe qui n'importe où. L'autre est idéologique : tuer au hasard signifie que, selon le mot d'un leader du groupe palestinien Septembre Noir, « personne n'est neutre, personne n'est innocent », chacun doit choisir son camp sur le mode : « pour ou contre nous ».

Parler du terrorisme, de la violence totale, comme étant avant tout un « théâtre » (Brian Jenkins), relever que sa préparation et son objet sont bien davantage orientés vers les tiers que vers les victimes directes, sont deux constats qui procèdent de l'examen des faits, propre à la démarche scientifique froide et distanciée, et qui peuvent de ce fait heurter la sensibilité de la victime ou même du citoyen. Et il est vrai que cette stratégie induit un rapport d'instrumentalisation tout à fait particulier (et moralement particulièrement choquant) aux victimes. C'est peu dire en effet que ces dernières sont alors de pures marionnettes auxquelles est déniée toute forme d'humanité, réduites comme elles le sont au rang d'objets, voire de « support », de « matériel » de mort au même titre que les instruments logistiques mobilisés. Ce fut manifeste lors des attentats du 11 septembre 2001, dont l'une des innovations consista à transmuter en armes des avions civils avec l'ensemble de leurs passagers (Crettiez et Sommier, 2002).

L'instrumentalisation extrême des victimes est bien le signe de la disparition de ce code politique, dont parle Michaël Walzer, qui imposait des limites à la violence, traçait une frontière entre justice et injustice de l'action, notamment par une imputation de responsabilité pesant sur la victime. Là réside une source élémentaire de distinction entre assassinat politique et violence totale. Le lien persiste, chez le premier, entre l'acte et la sanction – même si on peut évidemment en discuter le bien fondé d'un point de vue éthique comme politique – en vertu du procédé d'antonomase par lequel la future victime est

strictement et froidement assimilée à sa fonction d'homme politique, de juge, de policier... Il n'y a en revanche chez la seconde aucune « morale du châtiment », comme le souligne Friedrich Hacker : « Dans la morale de la terreur, ce n'est pas la culpabilité qui entraîne le châtiment mais au contraire, le châtiment qui prouve la faute. » (Hacker, 1972, p. 188). Il n'y a pas de « morale du châtiment » car il n'y a pas d'ennemi, ou l'ennemi est tellement extensible qu'il en disparaît ; l'ennemi est alors tout ce qui n'est pas le groupe clandestin élu et rédempteur.

La violence totale partage avec les violences extrêmes étatiques plusieurs caractéristiques : une déshumanisation de l'ennemi dont le caractère supposé menaçant voire destructeur est surdimensionné, une vision manichéenne du monde qui appelle souvent l'idée de souillure. Seuls d'ailleurs les militants semblent échapper à cette force inexorable de la corruption et de la mollesse des mœurs que la société qu'ils condamnent produirait, ce qui renforce la légitimité de sa destruction totale. Le groupe au nom duquel ils luttent est facilement déchu, dès lors qu'il ne s'engage pas suffisamment à leurs côtés ; ainsi peut-on expliquer que les groupes radicaux soient souvent responsables de plus de morts au sein même de leur propre communauté que dans les rangs « ennemis ». L'organisation LTTE (Tigres de Libération de l'Eelam Tamoul) serait par exemple responsable depuis 1983 de la mort de plus de Tamouls que de Cinghalais (au total 55 000 morts dans l'affrontement avec l'État sri-lankais). Ce profond refus de l'altérité est peut-être exacerbé par la grande distance sociale, voire culturelle qui, souvent, sépare de fait les activistes de la communauté dont ils se réclament, comme par exemple les kamikazes islamistes du 11 septembre, à la fois nouveaux convertis éloignés des masses musulmanes du sud et rejetant l'Occident où ils évoluent de par leur trajectoire biographique, leur mode de vie et leur habitat. On peut faire l'hypothèse que le ressentiment générateur de haine est renforcé par le fait d'appartenir à deux mondes (ou plutôt de n'appartenir vraiment à aucun). Une telle vision de l'autre, comme étant non semblable et toujours menaçant est à la base, rappelons-le, du concept de « rationalité délirante » développé dans ce même numéro par Jacques Sémelin à propos des massacres.

Les victimes sont des outils et contre de simples outils, tout est possible puisqu'ils n'ont pas d'humanité. Insignifiantes et dépravées dans

le bas monde, elles se transfigurent dans et par leur sacrifice qui a pour effet de les purifier. Cette lecture de la violence totale trouve confirmation dans l'analyse de la terrifiante « feuille de route » des pirates de l'air des attentats du 11 septembre 2001 (du moins si son authenticité se trouvait irréfutablement confirmée). Des spécialistes des phénomènes sectaires et de l'Islam y ont par exemple relevé l'importance du thème de la purification, et par conséquent en filigrane de la souillure, des pratiques rituelles, mais aussi l'animalisation des futures victimes par la référence à un précepte du Coran destiné originellement à l'abattage d'un animal (« Si tu massacres, ne cause pas de souffrances à celui que tu tues, car c'est une des pratiques du Prophète, paix sur lui⁵. »)

Mais si l'acte de violence totale exprime, à l'égard des victimes, un désir de toute-puissance, il manifeste aussi l'humilité radicale du militant à l'égard de la cause. L'engagement au sein d'un groupe qui, à bien des égards, rappelle les institutions totales d'Erving Goffman, a toujours pour horizon plausible sa propre mort, son propre sacrifice, à titre démonstratif, ainsi que l'explique Ali Chari'ati : le martyr « n'est pas la triste mort d'un héros su un champ de bataille ; c'est être présent, observateur témoin [...] et enfin être un modèle. Naturellement, c'est aussi mourir, mais non par la mort que l'ennemi inflige au guerrier. C'est la mort volontaire et consciencieusement recherchée afin de pouvoir témoigner, à défaut de pouvoir vaincre. » (cité par Nicolas, 1996, p. 123). Il n'est pas anodin que la violence totale soit exercée de façon croissante par des opérations-suicide conduites par des kamikazes. Il y en aurait environ 150 au sein du LTTE qui est l'organisation qui recourt le plus à cette stratégie, avec 168 actions de ce genre entre 1980 et 2000, suivie du Hamas (22).

Ce don de soi dans la mort s'inscrit dans ce que j'expliquais précédemment. Il est à la fois la conséquence ultime de ce mythe moderne de la régénération par la violence par laquelle le militant, en se sacrifiant, entend mettre fin à une violence antérieure et supérieure. Il reflète le mimétisme de la violence totale à l'égard de la violence d'État productrice de héros dont est sacrifiée la vie au nom de la Patrie (ou autre). Le martyr est aussi l'aboutissement d'une représentation de soi comme élu puisque la pureté dans un monde de corruption ne peut être sauvée que par la mort. La mort volontaire permet à ses yeux d'accéder à la

vraie vie. Pour des anthropologues comme Guy Nicolas, elle est fondatrice d'une *polis* et apparaît particulièrement « dans le mouvement de remobilisation d'une communauté souvent dispersée » (Nicolas, 1996, p. 105). Cette dimension religieuse de la violence totale participe sans doute à l'incompréhension et l'effroi qu'elle suscite dans nos sociétés, évoqués dans le point 2. Elle est manifeste dans le sacrifice commun et simultané des victimes et des bourreaux qui les noue dans une relation paradoxale déjà soulignée à propos des violences extrêmes (par exemple, dans les situations de torture marquées par la déshumanisation de la victime et en même temps la dégradation déshumanisante du bourreau). Elle reflète cette autre caractéristique de la violence totale : la réversibilité des figures de la victime et du bourreau et l'importance de la stratégie victimaire du dernier. Comme le souligne Guy Nicolas, « c'est parce qu'il a opté pour le sacrifice suprême, toute "dette" payée, que le sacrifié volontaire peut impunément immoler ses semblables, sa propre immolation effaçant à l'avance l'aspect persécu-

teur de sa violence » (Nicolas, 1996, p. 123). Tout donne à penser également que l'efficacité politique de la violence sacrificielle à laquelle recourent des organisations clandestines vient aussi du défi que représente la mort volontaire pour un monde occidental qui a en grand partie évacué l'idée même de mort dans les conflits.

Bien des traits de la violence totale font écho aux analyses en sciences sociales sur les violences extrêmes déployés par certains États. On peut y voir une conséquence de ce mimétisme exercé par leur ennemi déclaré sur certains groupes politiques radicaux, mimétisme qui les amène à en devenir le « double monstrueux⁶ ». De façon plus « ordinaire », il s'exprime dans la fréquente propension de certains groupes à imiter les attributs du pouvoir étatique (drapeau, hymne et histoire officielle, mise en place de « tribunaux populaires », « impôt révolutionnaire », etc.). Il pourrait trouver sa source dans la relation de miroir qui lie étymologiquement et historiquement le « terrorisme » à une expérience paroxysmique du pouvoir d'État.

Notes

1. 1979 : incendie volontaire d'un cinéma en Iran (477 victimes). 1983 : bombardement d'une caserne de marines américains au Liban (241 victimes). 1983 : attentat à la bombe contre un 737 de Gulf Air (112 victimes). 1985 : attentat à la bombe contre un 747 d'Air India (329 victimes). 1987 : attentat à la bombe contre une station de bus au Sri Lanka (113 victimes). 1988 : attentat à la bombe contre le Pan Am 103 dit de Lockerbie (270 victimes). 1989 : attentat à la bombe contre un DC 10 d'UTA (171 victimes). 1989 : attentat à la bombe contre un 727 de la compagnie colombienne Avianca (107 victimes). 1993 : explosions multiples à Bombay (235 victimes). 1995 : attentat à la bombe contre un bâtiment fédéral à Oklahoma city (168 victimes). 1997 : massacre en Algérie attribué au GIA (412 victimes). 1998 : attentat à la bombe contre les ambassades américaines de

Nairobi et Dar es Salaam. (Schmid 1999).

2. Sergueï Netchaïev (1847-1882) fonde en Russie le groupe « La justice du peuple », avant de devoir s'exiler et d'être arrêté. Il meurt en prison en Russie. Il est l'auteur du *Catéchisme révolutionnaire* (1868). Son parcours influencera Dostoïevski pour son roman *Les possédés*.

3. L'attentat dit de Lockerbie provoqua la mort des 249 passagers et membres d'équipage de l'avion et de onze personnes sur le sol écossais, soit 40 % de l'ensemble des victimes du terrorisme international de l'année 1988. Les attentats de 1986 dans la capitale française firent 13 victimes.

4. Ces attentats ont souvent été qualifiés de « massacres d'État » en raison de la collusion supposée et aujourd'hui démontrée de certains membres des services

secrets : attentat à la bombe dans un établissement bancaire de Milan dit de piazza Fontana le 12 décembre 1969 (16 victimes), attentat contre un train à Gioia Tauro le 22 juillet 1970 (6 victimes, 50 blessés), explosion d'une bombe au passage d'un cortège antifasciste le 28 mai 1974 (8 morts, 94 blessés), explosion dans le train italicus le 4 août (12 morts, 105 blessés), bombe à la gare de Bologne le 2 août 1980 (85 morts, 177 blessés).

5. Cf. *Le Monde* du 9 octobre 2001.

6. Lecture girardienne du terrorisme comme « manifestation conflictuelle du désir mimétique » défendue par Pierrette Poncela (1981). Cf. Girard (1972) et, pour une lecture des attentats du 11 septembre 2001 à la lumière de cette théorie, l'interview qu'il a accordée au quotidien *Le Monde* du 5 novembre 2001.

Références

- CHARNAY, J. P. (dir.), 1981. *Terrorisme et culture*, Paris, Fondation pour les Études de Défense Nationale.
- CRETTEZ, X. ; SOMMIER, I. 2002. « Les attentats du 11 septembre : continuités et ruptures des logiques du terrorisme », *Annuaire français des relations internationales*, p. 58-69.
- GIRARD, R. 1972. *La violence et le sacré*, Paris, Grasset.
- HACKER, F. 1972. *Agression, violence dans le monde moderne*, Paris, Calmann-Lévy.
- HACKER, F. 1976. *Terreur et terrorisme*, Paris, Flammarion.
- HOFFMANN, B. 1997. « La terreur sacrée », *Politique internationale*, 77, p. 345-355
- HOLSTI, K. V. 1996. *The State, War and the State of War*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MICHAUD, Y. 1978. *Violence et politique*, Paris, Gallimard.
- NICOLA, G. 1996. *Du don rituel au sacrifice suprême*, Paris, La Découverte.
- PONCELA, P. 1981. « Terrorism et sacré », dans Charnay, 1981.
- RUMMEL, R. 1994. *Death by Government*, New Brunswick, Transactions Publ.
- SCHMID, A. P. 1999. « Terrorism and the use of weapons of mass destruction : from where the risk ? », *Terrorism and Political Violence*, 11(4).
- SOMMIER, I. 2000. *Le terrorisme*, Paris, Flammarion.
- TODOROV, T. 1991. *Face à l'extrême*, Paris, Le Seuil.
- WALZER, M. 1992. *Just and Unjust Wars : A Moral Argument with Historical Illustrations*, 2^e édition, New York, Basic Books. [Traduction française : *Guerres justes et injustes*, Paris, Belin, 1999.]